



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE MENNECY

Direction des Services Techniques
Service Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
ET PROPOSITION DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (P.D.A.) AUTOUR DU PARC DE VILLEROY**

Par arrêté n°AR.318.23.848, en date du 14 novembre 2023, le Maire de MENNECY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur la modification n°2 du P.L.U. de Mennecy et sur la proposition de la création du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) autour du Parc de Villeroy.

A cet effet, Madame Agnès MIGLIORI a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire et Monsieur Serge CRINE en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant, par la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Les dossiers de modification n°2 du P.L.U. et de proposition de la création du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) autour du Parc de Villeroy à enquête publique ainsi que deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur seront déposés **en Mairie Monique SAILLET, située 65, boulevard Charles de Gaulle à MENNECY**, pendant 31 jours consécutifs **du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 7 février 2024 à 17h30**.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers de modification n°2 du P.L.U. et de proposition de la création du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) autour du Parc de Villeroy soumis à enquête publique dans les locaux de la Mairie Monique SAILLET, située 65 boulevard Charles de Gaulle à MENNECY, aux dates et horaires d'ouverture habituels précités, sur le site internet de la Ville www.mennecy.fr, et sur les sites dédiés aux enquêtes publiques <https://www.registre-numerique.fr/modification-n2-plu-mennecy> pour la modification n°2 du P.L.U. et <https://www.registre-numerique.fr/modification-pda-mennecy> pour la proposition de la création du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) autour du Parc de Villeroy, et sur la borne informatique située à la Mairie Monique SAILLET : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie Monique SAILLET :

- le lundi 8 janvier 2024 de 9h00 à 12h00
- le mardi 16 janvier 2024 de 14h30 à 17h30
- le vendredi 26 janvier 2024 de 14h30 à 17h30
- le mercredi 7 février 2024 de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra alors consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête publique dans les locaux de la Mairie Monique SAILLET ou par voie électronique modification-n2-plu-mennecy@mail.registre-numerique.fr pour la modification n°2 du P.L.U. et modification-pda-mennecy@mail.registre-numerique.fr pour la proposition de la création du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) autour du Parc de Villeroy, ou bien les adresser par écrit pour qu'elles soient parvenues, avant la fin du délai de l'enquête publique unique, au Commissaire Enquêteur en Mairie de MENNECY – Service Urbanisme – B.P. n°1 à MENNECY CEDEX (91541). Elles seront annexées au registre correspondant.

Les rapports et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie Monique SAILLET à MENNECY et sur le site internet de la Ville www.mennecy.fr.

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
Vice-Président de la Région Ile-de-France